Lynn Lapostolle
1999/01/01

Intercaf

L’Intercaf de l’automne 1999

Le vendredi 22 octobre dernier, en réponse à une invitation lancée dans l’ensemble du réseau collégial par l’équipe du programme de français du CCDMD, 32 responsables de centres d’aide en français représentant 29 établissements différents ont quitté Laval, Rimouski, voire Baie-Comeau afin d’échanger des idées sur les centres d’aide en français et l’amélioration de la langue dans les collèges. Le printemps dernier, 21 responsables de centres d’aide en français, représentant 17 collèges différents, avaient déjà discuté pendant toute une journée au collège de Maisonneuve[1].

Distribution de matériel

Brioche et café en mains, les personnes présentes ont pu prendre connaissance de deux nouveaux documents produits par le CCDMD, soit la version 1999 du *Bottin des centres d’aide en français* et la nouvelle édition du *Guide Internet des meilleurs sites pour l’amélioration de la langue*. Le *Bottin* contient la liste exhaustive des cafs du réseau collégial. Quant au *Guide*, fort apprécié dans sa première version, il a été révisé au cours de l’été afin de présenter de l’information à la fine pointe de l’actualité. On peut aussi consulter la version électronique de ces deux documents sur le site Internet du CCDMD : www.ccdmd.qc.ca/langue.

Portrait des centres d’aide en français

Le printemps dernier, l'équipe du programme de français a envoyé dans les collèges un questionnaire dans le but de tracer un portrait de la situation des cafs et de connaître un peu mieux le mode de fonctionnement des centres qui avaient su « traverser le temps ». Des 94 questionnaires expédiés par la poste (74 dans des établissements francophones publics, 13 dans des établissements francophones privés et 7 dans des établissements anglophones publics), 47 ont été retournés.

Combien d'heures par semaine votre centre d'aide est-il ouvert ?

Les centres d'aide sont ouverts de 4 à 40 heures par semaine ; 40 p. 100 offrent des services pendant environ 25 heures, et 60 p. 100 pendant 35 heures ou plus. Un seul offre des services aux adultes, deux jours par semaine, de 17h à 18h30.

Qui fréquente votre centre d'aide ?

Dans la très grande majorité des établissements, tous les élèves peuvent fréquenter le caf. Dans la plupart des cas (60 p. 100), une aide ponctuelle est offerte au personnel ; il s'agit plutôt de dépannage occasionnel, souvent par téléphone, parfois sous forme d'atelier.

Les élèves qui fréquentent votre centre d'aide doivent-ils assumer des frais ?

Dans 80 p. 100 des collèges, l'aide en français est offerte gratuitement. Ailleurs, les modalités sont les suivantes : un montant fixe, de 2 $ à 8 $, pour la photocopie, qui peut être exigé au moment de la première inscription ou à chaque trimestre ; un montant fixe de 10 $, remboursé s'il y a assiduité ; un tarif horaire, de 1,25 $ dans un cas et de 2 $ dans un autre ; un montant fixe de 15 $ pour un atelier préparatoire à l'épreuve uniforme de français.

L'inscription à votre centre d'aide est-elle libre ou obligatoire ?

Dans 90 p. 100 des établissements, les élèves sont libres de fréquenter ou non le caf. Toutefois, les enseignantes et enseignants incitent, souvent fortement, les élèves à fréquenter le caf. Dans deux cas, il est question de « contrat » à signer.

Les élèves peuvent-ils se présenter sans rendez-vous ou doivent-ils s'inscrire ?

Dans la plupart des cafs, l'inscription est obligatoire. Dans les autres, des consultations sans rendez-vous sont offertes en fonction de la disponibilité.

Quelle proportion de votre clientèle est non francophone ?

Très peu d'élèves non francophones fréquentent les centres d'aide, et cette clientèle est concentrée dans certains collèges.

À quels besoins votre centre d'aide peut-il répondre ?

Tous les cafs offrent une assistance en langue. De l'aide en littérature est offerte dans 60 p. 100 des établissements ; en rédaction (organisation textuelle), dans 88 p. 100 ; pour la préparation à l'épreuve uniforme de français, dans 83 p. 100. Enfin, dans 37 p. 100 des établissements, une aide aux devoirs est mentionnée, et il s'agit alors surtout d'une assistance aux élèves des cours de mise à niveau.

Comment établissez-vous les diagnostics d'entrée ?

Dans la plupart des cafs, on ne fait pas un diagnostic d'entrée mais des diagnostics d'entrée. Le moyen privilégié est la dictée. Le deuxième moyen le plus utilisé est le diagnostic établi à partir d'une copie corrigée. Vingt-cinq pour cent des répondantes et répondants notent l'utilisation d'un test maison. Enfin, quelques cafs ne font aucun diagnostic ; ils répondent simplement aux questions qui leur sont posées.

Quel matériel didactique utilisez-vous ?

Sans pouvoir dresser une liste exhaustive du matériel didactique utilisé, il est possible d'avancer que le matériel le plus employé vise les problèmes d'orthographe (d'usage et grammaticale) et que la dictée reste très populaire.

Les trois titres suivants se distinguent nettement des autres : *Dictées à la carte, PEP — Programme d'exercices progressifs* et *Pifen*. Ces trois ouvrages ont été produits par le

CCDMD.

En ce qui concerne les outils informatisés, plusieurs cafs n'en utilisent aucun. Chez ceux qui ont accès à des appareils informatiques, les titres de logiciels qui reviennent le plus souvent sont les suivants : *Egapo ; Feu vert ; Le dictaire ; Ponctuation ; Homophones ; Le réviseur grammatical ; Elmo ; Gramm ; La ponctuation danse avec la phrase ; Communication écrite*. Trois collèges ont mentionné utiliser le site Internet du CCDMD.

Qui intervient directement auprès des élèves ?

Dans presque tous les collèges, ce sont des enseignantes et des enseignants de français qui interviennent auprès des élèves en difficulté. Dans trois collèges, il s'agit d'une intervention liée à l'heure d'encadrement. Le tutorat par les pairs est mentionné dans 60 p. 100 des cas. Dans 30 p. 100 des établissements, les monitrices et moniteurs sont rémunérés. Quelques rares collèges profitent de l'aide fournie par des bénévoles (enseignantes ou enseignants à la retraite, élèves).

Quel mode de fonctionnement votre centre d'aide a-t-il adopté ?

L'aide individualisée est le mode de fonctionnement choisi dans la totalité des collèges. Lorsqu'il est question d'autoapprentissage, cela semble être au moyen de logiciels. Plusieurs collèges offrent des ateliers : de préparation à l'épreuve uniforme de français ; sur la grammaire ; d'initiation aux ouvrages de référence ; de rédaction d'un curriculum vitæ ; sur les outils informatisés disponibles. Quelques autres offrent soit des groupes de lecture ou de conversation française pour non-francophones, soit des concours d'orthographe, ou encore des séances de lectures publiques.

Un échange d'idées libre a suivi la présentation des résultats du questionnaire sur les centres d'aide en français. Deux questions ont surtout retenu l'attention : le financement des centres et de leurs activités, et la pertinence de documenter les effets bénéfiques de la fréquentation d'un centre de manière à revendiquer suffisamment de ressources pour son fonctionnement.

Présentation de matériel maison

La majeure partie de l'après-midi a été occupée par la présentation du matériel apporté par les responsables des cafs de quatre différents collèges.

Le responsable du Centre d'aide en français du collège de Valleyfield, Michel Duffy, a présenté le journal de bord dans lequel le cheminement de chaque élève est consigné. Conçu sous forme de cahier, le document est facile à manipuler et à consulter.

Deux des trois coresponsables du Centre d'apprentissage et de ressources linguistiques du cégep de Trois-Rivières, Marie-Claude Brasseur et Pauline Dugré, ont distribué un document maison de 10 pages sur la ponctuation à l'intérieur de la phrase.

L'une des deux coresponsables du Centre d'aide en français du cégep de Jonquière, Marie-Josée Drolet, a distribué un document utilisé pour aider l'élève qui fréquente le Caf à accorder correctement les éléments du groupe nominal et le verbe avec son sujet.

À titre de coresponsable du Centre d'aide en français du cégep du Vieux Montréal, j'ai présenté un jeu de 9 documents comportant les pièces essentielles d'un dossier d'élève, du feuillet annonçant les sujets de rédaction proposés par le Caf au formulaire d'appréciation que les élèves sont invités à remplir au terme de leurs rencontres, en passant par un feuillet sur la phrase et un tableau d'analyse de celle-ci.

Polaroïd des besoins en matériel didactique

La discussion allait bon train, mais il commençait à se faire tard pour celles et ceux qui devaient quitter Montréal et rentrer qui à Laval, qui à Rimouski, qui à Baie-Comeau. Une discussion au sujet du prochain appel de collaboratrices et de collaborateurs a tout de même été amorcée. Enfin, un appel de collaboration a également été lancé en

ce qui a trait à *Correspondance*, collaboration à la rédaction, bien sûr, mais collaboration, tout aussi importante, sous la forme de suggestions de sujets d'articles.

Au printemps prochain !

L'intercaf du printemps dernier avait déjà permis de le sentir : la tenue d'une réunion par session ne peut qu'être bénéfique au réseau des cafs. Sans être rose (les questions sur le financement des centres en témoignent), la situation s'est améliorée. Le vent de pessimisme qui soufflait il y a quelques années, les nombreuses annonces de fermeture de cafs (à l'heure actuelle, seuls deux cégeps n'ont pas de centre d'aide en français) semblent des réalités du passé. Que ces mauvais souvenirs s'éteignent complètement ne pourra que nous réjouir !

1 Cette réunion a eu lieu le 17 mars. Le compte rendu des discussions de la journée se trouve dans le numéro d'avril 1999. Retour



Lynn Lapostolle